

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 7–11 juin 2010

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2010/11-B/4
26 avril 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2009 — RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE 200029

Aide aux réfugiés et aux ménages vulnérables des populations d'accueil dans le nord-ouest de la République-Unie de Tanzanie

| | |
|---|--|
| Nombre de bénéficiaires | 98 200 |
| Durée du projet | 24 mois (1 ^{er} janvier 2010–31 décembre 2011) |
| Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM | 27 597 tonnes |
| Coût (dollars É.-U.) | |
| Coût des produits alimentaires pour le PAM | 12 751 953 |
| Coût total pour le PAM | 26 766 040 |

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

RESUME

1. L'instabilité chronique de la région des Grands Lacs a entraîné des mouvements de réfugiés vers la République-Unie de Tanzanie en 1972 et au début des années 90. Ces dernières années, un grand nombre d'entre eux ont pu être rapatriés, ont été réinstallés dans un pays tiers ou ont obtenu la nationalité tanzanienne, mais le pays compte toujours 100 000 réfugiés du Burundi et de la République démocratique du Congo. Peu d'entre eux devraient être rapatriés en 2010.
2. En 2007, le Gouvernement a imposé des restrictions aux moyens de subsistance des réfugiés, interdit les marchés dans les camps et limité les déplacements à l'extérieur de ces derniers, réduisant les possibilités d'échanges commerciaux et le pouvoir d'achat, de même que l'accès aux produits frais. En 2008, les systèmes de surveillance ont montré que 97 pour cent des réfugiés étaient tributaires de l'aide alimentaire.
3. Le PAM a conçu l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200029 en consultation avec le Ministère de l'intérieur, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui viennent en aide aux réfugiés. L'IPSR 200029 va dans le sens des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 4 et 5 et contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 3 et 4.
4. L'intervention vise à renforcer et à préserver la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des réfugiés, et à protéger les moyens de subsistance des ménages de la population d'accueil qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Ses objectifs sont les suivants:
 - i) stabiliser les taux de mortalité et la malnutrition aiguë chez les enfants réfugiés de moins de 5 ans;
 - ii) élargir l'accès aux avoirs, en particulier celui des femmes, et renforcer les capacités d'adaptation des populations d'accueil vulnérables par la création d'avoirs et la formation;
 - iii) permettre aux enfants non scolarisés des communautés d'accueil d'aller à l'école; et
 - iv) améliorer la nutrition des femmes enceintes et des mères allaitantes ciblées ou d'autres groupes vulnérables.
5. L'IPSR 200029 consiste à effectuer des distributions générales de vivres auprès de 90 000 réfugiés, et à fournir une supplémentation alimentaire à 5 700 personnes parmi lesquelles des enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition modérée, des femmes enceintes et des mères allaitantes, des patients atteints de tuberculose et des femmes participant à des activités de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le PAM fournira des vivres à 1 300 patients soignés dans les hôpitaux des camps. Environ 800 Tanzaniens devraient également bénéficier des programmes de soins et de nutrition menés dans les camps.
6. Un appui limité sera fourni aux programmes ciblant 7 400 Tanzaniens. Sont notamment prévues des activités d'alimentation scolaire dans les centres d'éducation de base complémentaire (COBET, Complementary Basic Education in Tanzania), des activités Vivres pour la création d'avoirs et Vivres pour la formation, une assistance aux personnes vivant avec le VIH en situation d'insécurité alimentaire et une aide alimentaire destinée aux groupes vulnérables.

7. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) offre une protection, des services communautaires et des services dans les domaines de la nutrition, de la santé, de l'eau et de l'assainissement. Il fournit également des articles non alimentaires et des abris. Le PAM collabore avec le HCR pour les distributions de produits alimentaires, les services de santé et de nutrition et la sensibilisation. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) livre des compléments de micronutriments, assure un appui sanitaire et gère le programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant.
8. Le PAM collaborera avec ses partenaires pour suivre les données des systèmes d'alerte rapide; des plans d'intervention en cas d'urgence ont été élaborés par le HCR et le programme au Burundi, en Ouganda, en République démocratique du Congo, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Le PAM maintiendra en permanence des stocks de trois à six mois de vivres. Les moyens logistiques sont regroupés à Isaka, d'où ils peuvent être rapidement déployés ou être utilisés en cas d'urgence dans la région.